

**DEPARTEMENT
DE L'YONNE**

Communauté de
Communes du Jovinien



EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire

Séance du 8 juin 2009

CONVOCATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 2 JUIN 2009
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 15
JUN 2009
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le huit juin deux mille neuf à dix-neuf heures trente dans les salons de l'hôtel de Ville de Joigny sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET, Président.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Françoise RAISON, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Maâmar TALBI, Madame Manuelle MOINE, Madame Pascale DAVID-SAUZEA, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Guy DUCHENNE, représenté par Monsieur Alain GREMET,
Madame Gaëlle LASSUCE, représenté par Monsieur Mohamed BELKAID

ETAIT ABSENT : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François RAVSELJ

OBJET : Finances communautaires - Approbation du compte administratif 2008 - budget annexe de l'UR 18 (N°27)

.../...

N° 27/2009

OBJET : Finances communautaires - Approbation du compte administratif 2008 - budget annexe de l'UR 18.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31 et L.2121-14,

CONSIDERANT que le compte administratif relatif au budget annexe de l'Usine-relais n°18 a été étudié par la commission des Finances réunie le 4 juin 2009,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la Présidence de Monsieur Christian ROTILIO, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

Après avoir délibéré sur le compte administratif du budget annexe de l'UR 18 de l'exercice 2008 dressé par Monsieur Nicolas SORET, Président, et réalisé sous les mandatures de Monsieur Philippe AUBERGER du 1^{er} janvier au 11 avril 2008 et de Monsieur Nicolas SORET du 12 avril au 31 décembre 2008,

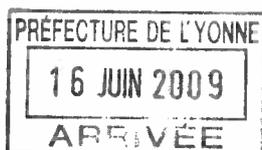
POUR : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Françoise RAISON, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur alain GREMET, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Maâmar TALBI, Madame Manuelle MOINE, Monsieur Mohamed BELKAID, Madame Pascale DAVID-SAUZEA, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	0	0	0	0
Opérations de l'exercice	0	0	66 759.21	230 000.00
TOTAUX	0	0	66 759.21	230 000.00
Résultats de clôture	0		163 240.79	
Restes à réaliser			0	0
TOTAUX cumulés	0	0	66 759.21	230 000.00
Résultats définitifs	0		163 240.79	

CONSTATE pour cette comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Pour copie conforme,



Le Président,
Nicolas SORET

